peuple en disant *ite missa est*, parceque la messe est ordinairement suivie de l'enterrement, ou de quelques autres prières qui doivent déterminer les assistans à ne pas se retirer . . . .

Au 9ème. siècle, la messe finissait absolument à l'*ite missa est*. Jean D'Avranches la finit en cet endroit, et elle finit de même encore en quelques Cathédrales de France.

Additions introduites à la Messe par la Dévotion des Prêtres.

Le *placeat* est la première, la *benediction* la seconde, et *l'Évangile de St. Jean* la dernière.

Placeat.

Cette prière n'a pas été faite d'abord comme appartenant à la messe, mais seulement pour être dite par le Prêtre en son particulier, après avoir tout achevé. C'est pourquoi le micrologue dit : *tout étant fini, le Prêtre baise l'autel en disant : Placeat tibi,* se deshabille, &c. Alexandre de Halès et Raoul de Tongres parlent de même . . . .

La Bénédiction.

Cette bénédiction est la seconde addition qu'on ait faite à la messe depuis l'an 1000. Plusieurs Églises Cathédrales, qui ont conservé les anciens usages, ne l'ont pas admise. On ne la donne pas à Lyon, à Autun, à Langres, à Sens, à Auxerre, à Troyes, &c. On a donné cette bénédiction depuis les premiers siècles dans l'Église Grecque. Il y en a une longue dans les constitutions apostoliques immédiatement avant le congé du peuple. Il y en a aussi une dans les liturgies de St. Chrysostôme et de St. Basile, qui est placée après le congé. St. Isidore de Séville parle de la bénédiction que le célébrant devait donner, sans marquer en quel endroit de la messe. Mais le 4ème. Concile de Tolède, en 633, marque qu'elle devait être donnée entre l'oraison dominicale et la communion. C'est en cet endroit que St. Augustin dit que les Evêques bénissaient les fidèles en étendant la main sur eux.

Nota. D'après ce qui a été dit plus haut, à l'article *confiteor* avant la communion, cette bénédiction était peut-être une espèce d'absolution donnée au peuple au moment de la communion.